

VILLE DE ROSEMÈRE

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire 16 décembre 2020 à 19 h 30

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et de suivre les consignes de la Santé publique, la séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue sous forme de visioconférence. Les citoyens pourront la visionner sur le [site Web de la Ville](#) grâce à la webdiffusion. Il est à noter qu'il n'y aura pas de plénière avant la séance.

Les citoyens ayant des questions doivent les faire parvenir à greffe@ville.rosemere.qc.ca avant 13 h le 16 décembre 2020, en précisant leur nom complet et la rue sur laquelle ils demeurent.

Présentation du budget 2021 et du programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Séance extraordinaire du 16 décembre 2020 (budget)

2 FINANCES

2.1 Adoption des prévisions budgétaires 2021

2.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 CLÔTURE

Me CATHERINE ADAM
Greffière